



Mairie de CHAMBOIS (27240)

7, rue des Bordes – Avrilly – 27240 CHAMBOIS
02.32.67.48.14 mairieavrilly@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT DE L'EURE

—
ARRONDISSEMENT
DE BERNAY

—
CANTON DE
VERNEUIL-SUR-AVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 202100507-11

Convocation du 30 avril deux mil vingt et un.

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le sept mai à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de polyvalente de Thomer-la-Sôgne, en séance publique, sous la présidence de M. Laurent BAÏSSAS, Maire.

Présents : Mme ANGOT Lyllane ; M. BAÏSSAS Laurent ; M. BIOCHE Hervé ; M. BRAUD Kevin ; M. CHARPENTIER Gilles ; M. DEMUYNCK Thierry ; Mme FARGES Stéphanie ; M. FLAMEN Ludovic ; M. GUICHEUX Claude ; Mme LE MERCIER Nicole ; Mme LEFORT Aline ; Mme LEFORT Fabienne ; M LESAGE Michel ; Mme POUSSET Françoise ; Mme THIBOUT Brigitte formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Absents : M. RIBEMONT Dany donne pouvoir à M. BAÏSSAS ; Mme GAUTHIER Marie-Claire donne pouvoir à M. LESAGE ; Mme SAINT-LAURENT Nathalie donne pouvoir à Mme LE MERCIER

Absents non excusés : Mme LEFORT Fabienne

Secrétaire de séance : Mme LE MERCIER Nicole

OBJET : Adoption du blason de la nouvelle commune de Chambois

Chambois est une nouvelle commune, formée de trois villages fusionnés depuis janvier 2016, appartenant à la région Normandie, dans un terroir naturel du plateau du Neubourg, dit « Campagne de Saint-André ».

Monsieur le maire présente une proposition de blason pour Chambois, imaginé par M. Denis JOULAIN, héraldiste.

Le choix pour les couleurs des futures armes se décline ainsi : jaune pour les champs, vert pour les bois, sans oublier le rouge de la Normandie.

La croix du martyr de St-André sert comme base pour organiser l'écu.

La Normandie occupe la place d'honneur en haut des armoiries.

Pour représenter Avrilly et son château fort médiéval, l'artiste propose une tour.

Pour représenter Thomer-la-Sôgne, l'artiste propose le livre et le couteau, qui sont les attributs de Barthélémy, St patron de l'église.

Pour représenter Corneuil, l'artiste propose 3 « tourteaux » de la famille du nom du village.

Et pour évoquer l'agriculture, le blason affiche au centre la « fleur de lin ».

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter l'œuvre proposée comme blason de la nouvelle commune de Chambois

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le Maire, **Laurent BAÏSSAS**.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200056117-20210507-DELIB2021050711-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2021

Affichage : 10/05/2021

Le Maire, Laurent Baïssas